



A l'attention des notaires et de leur personnel

Attentats de Paris

DÉCLARATION DU COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL DE LA CGT

Dans une déclaration du 18 novembre 2015, le comité confédéral national de la CGT a tenu à témoigner son soutien et sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par la tragédie du 13 novembre. La CGT a salué à nouveau la mobilisation extraordinaire de l'ensemble des agents des services et entreprises publiques.

Et elle réaffirme ses valeurs de paix et de fraternité dans son combat pour le progrès social, la démocratie, la liberté, la laïcité, nécessaires au bien vivre ensemble.

Un communiqué intersyndical CGT, CFDT, CFE/CGC, CFTC, UNSA, SOLIDAIRES et FSU, a aussi été publié le 15 novembre 2015.

La déclaration de la CGT et le communiqué intersyndical sont en ligne sur le site :

cgt.fr

Chapitre "Communiqués de presse"

La CGT-NOTARIAT souscrit bien évidemment à ces positions s'inscrivant dans les valeurs républicaines de

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ